

**PETITION POUR UNE CARTE UNIQUE VALABLE 10 ANS, RENOUELABLE AUTOMATIQUEMENT,
NON INFORMATISEE, POUR TOUS LES IMMIGRES.**

LE 28 AVRIL 1981, LE CANDIDAT FRANCOIS MITTERRAND ECRIVAIT A DES CHRETIENS DE TOULOUSE :

«... Je peux vous assurer que j'assignerai au Gouvernement la mission de régler ce problème dans un esprit de justice et de solidarité. Justice et solidarité, cela veut dire, égalité des droits (carte d'identité de 10 ans renouvelable sans condition d'emploi, suppression de la notion d'expulsion du territoire, droit de vote aux élections locales, démocratisation du F.A.S...) ; droit à la différence et à l'identité culturelle ; insertion sociale effective (au niveau du logement de la formation) ; contrôle des flux migratoires en liaison avec les pays d'origine (négociations d'accords, droit au retour sur la base exclusive du libre choix, lutte contre les trafics clandestins de main-d'œuvre)».

La situation des immigrés n'est abordée qu'au coup par coup. Il est temps que la société française traite le problème au fond.

Pour cela, il est nécessaire de susciter un large débat qui se donnerait pour but dans le même temps, de faire évoluer les mentalités en faisant connaître les nouvelles réalités de l'immigration et de mettre en place une législation nouvelle qui sortirait les immigrés du statut de précarité dans lequel ils sont maintenus jusqu'à ce jour.

L'attribution d'une carte unique, valable 10 ans, renouvelable automatiquement, non informatisée, à tous les immigrés, serait un pas important vers l'égalité avec les français.

Cette revendication était formulée bien avant le 10 mai 1981 par de nombreuses organisations politiques et syndicales, par les associations de travailleurs immigrés et les associations de solidarité.

En prenant une telle mesure, la France montrerait qu'elle prend acte de la sédentarisation de l'immigration et qu'elle est consciente des richesses économiques, démographiques, culturelles, sportives... dont les communautés immigrées sont porteuses.

<i>NOM</i>	<i>PROFESSION</i>	<i>ADRESSE</i>	<i>SIGNATURE</i>

Signer et faire signer
Renvoyer à : Campagne carte de 10 ans
c/o Cimade
176, rue de Grenelle
75007 PARIS

Soutien financier :
Chèques à l'ordre de Paul Oriol
Compte numéro 132 463 - 3
Crédit du Nord